

Séminaire Paris au Moyen Âge

L'itinérance de la cour en Île-de-France

5 décembre 2014

Introduction

La deuxième séance du séminaire d'Histoire de Paris au Moyen-Âge est consacrée aux itinérances de la cour en Ile-de-France et à Paris à travers deux interventions reposant sur l'hypothèse d'une division sociale des circulations : Boris Bove et Laurent Costa s'intéressent aux circulations du roi et de ses proches à travers l'exemple de Charles VI et Florence Berland aux circulations des gens de l'hôtel du duc de Bourgogne.

- Boris Bove et Laurent Costa, « Les circulations entre les résidences royales franciliennes sous Charles VI au prisme du SIG ».

Les rois, et d'une manière générale les princes, sont les seuls dont on peut suivre la circulation au jour le jour grâce aux actes officiels (pourvus d'une date de temps et de lieu). Ces sources causent néanmoins certaines difficultés : nombreux sont les jours sans actes et il n'est pas certain que le roi soit toujours présent au moment où l'acte est dressé, même pour des actes dits *per regem*. Les autres documents utilisés pour l'enquête sont les comptes de l'Hôtel qui précisent où est le roi au moment du paiement, ce qui est précis et sans ambiguïté. Le problème est que ces sources sont rares et lacunaires (tablettes de cire sous Philippe le Bel par exemple). Ces documents permettent de constituer un itinéraire plus ou moins précis pour les rois des XIII^e-XV^e siècles.

Ces indications ont été saisies numériquement dans le cadre du projet Bassin parisien avec l'aide financière et technique de Laurent Costa. Ce projet est un programme fédératif de l'UMR 7041. Il est parti d'un constat : un besoin de référentiel commun pour pouvoir travailler sur la longue durée avec la nécessité de spatialiser l'information. Il était donc nécessaire de construire des référentiels géo-historiques adaptés. Les données ont pour vocation d'être mises en ligne sous forme de cartes dans un SIG. A travers les itinéraires royaux, il est possible de hiérarchiser les routes, les villes et les réseaux de villes en Ile de France.

Une première exploitation du logiciel a été faite à propos des voyages de Charles VI (voir l'itinéraire établie par Ernest Petit en 1894 pour la période 1380-1400 au-delà le roi est presque exclusivement parisien à cause de sa maladie). Sur 20 ans, l'historien dispose de 3941 indications sur 7300 jours, c'est-à-dire que la localisation du roi est connue un jour sur deux.

En effet, sous Charles VI, les historiens disposent d'une série de comptes de l'Hôtel. Si la folie royale a eu une influence sur les déplacements royaux, ces derniers ont été nombreux avant 1392-1393. La folie sédentarise le roi. Les années documentées par les comptes de l'Hôtel du roi sont les années 1380, 1381, 1383, 1389, 1390 qui donnent des indications précises sur les itinéraires royaux et peuvent être complétées avec celles qui concernent les déplacements de la reine et du duc de Bourgogne. Ces données sont à mettre en perspective avec le reste des 13000 occurrences pour les rois de France entre 1223 et 1380. D'après ces sources, Charles VI est la moitié du temps à Paris selon les occurrences, alors que, pour les rois antérieurs, la moyenne tourne autour de 30%. Cette statistique ne dit rien sur sa présence à Vincennes, à Melun ou dans n'importe quelle autre résidence francilienne.

En bref, pour comprendre la place de Paris et de l'Île de France dans les itinéraires royaux, il faut prendre les déplacements dans leur globalité : à l'échelle de la France, de l'Île de France et enfin de Paris.

I. Voyages et séjours à l'échelle de la France

1) A l'échelle de la France

A l'échelle de la France, si on tient compte des lieux fréquentés au moins une fois par Charles VI et en mettant de côté le voyage en Languedoc et le siège de Damme, le périmètre de ses déplacements est circonscrit dans un grand bassin parisien, entre Caen, Orléans, Reims, Dunkerque. Il ne met jamais les pieds dans les $\frac{3}{4}$ du royaume. Il est itinérant, mais il ne gouverne pas par l'itinérance : il gouverne par lettres et par délégation. En bref, le roi est complètement déconnecté de son espace politique.

En outre, par la fréquence des séjours, il est possible de différencier entre lieux de passage et lieux de séjours. Le problème dans ce cas, c'est que le siège ponctuel de Damme (32 occurrences en juillet-août 1385) est mis sur le même plan que Maubuisson (22 occurrences sur 9 ans). S'il est un mois à Toulouse en 1389, il n'y est qu'une seule fois dans son règne. C'est la même chose pour Damme en 1385. Pour affiner la recherche, on peut sélectionner les lieux où le roi passe une fois par an pendant plus de 9 ans (c'est-à-dire une année sur deux). Ainsi, 9 lieux apparaissent alors sur 281 et tout est concentré en Ile-de-France, mais ce procédé isole les lieux fréquentés de leur environnement d'autres lieux moins fréquentés : cela masque les zones de lieux plus ou moins fréquentés (c'est-à-dire les circulations éventuelles entre ces points). Avec les zones de densités, on remarque un axe sur la Seine et un sur l'Oise, avec une forte concentration des séjours sur ces 2 axes qui correspondent au territoire régulièrement parcouru qui est relativement déconnecté de l'espace du domaine. Le roi n'en fréquente qu'une partie, ce qui fait penser que son approvisionnement est davantage commercial que domanial.

Concernant les rythmes de déplacement, on remarque une succession de séjours et de voyages. Les comptes des années 1389-1390 séparent ces deux données (séjour et voyage). Pour l'Île-de-France, le temps de séjour est plus long que le temps de voyage. En Languedoc, le temps de voyage est égal ou plus long que le temps de séjour. En Languedoc : 6 jours de voyage / 6 jours de séjour. En Ile de France : 2 jours de voyage / 9 jours de séjour. Ces avancées par sauts de puce répondent probablement à des contraintes logistiques. Dans ce cas, il y a une stabilité dans des lieux qui se succèdent. Ce sont des avancées par sauts de puces. Le roi est donc plus sédentaire qu'il n'y paraît puisque les voyages lointains sont exceptionnels et que, dans le régime normal des pérégrinations franciliennes, il séjourne 80% du temps et voyage les 20% restants.

La vitesse de circulation dépend s'il agit d'un petit ou d'un grand voyage. Pour les déplacements importants, le roi se déplace de 32 à 35 km par jour (32 km par jour pour l'ost de 1383 en Flandre et 35 km par jour en 1389 pour le voyage de Languedoc). Pour comparaison, lors du grand voyage de Charles IX en 1564, le cortège se déplace de 20 à 30 km par jour avec des effectifs plus importants. En Ile de France, les déplacements se font sur 13 km par demi-journée soit autour de 26 km par jour.

Concernant les routes empruntées pour les voyages royaux, on peut prendre l'exemple des routes vers le nord en s'appuyant sur les travaux sur le voyage de Senlis de B. Guinée, *Tribunaux et gens de justice dans le bailliage de Senlis à la fin du Moyen Âge (vers 1380-1560)*, Paris, 1963 et sur Charles

Estienne, *Guide des chemins de France en 1553* qui est une liste de lieux. On peut isoler six routes principales de direction Nord-Sud :

- Route Paris-Villers-Cotterêt : route secondaire d'un point de vue commercial, elle est concurrencée par la route de Beauvais et par celle de Senlis (étangs, chemins boueux, forêts du Valois)
- Route Paris-Senlis-Compiègne-Saint-Quentin. Compiègne est le grand centre de redistribution des vins de Bourgogne par l'Oise. Aux vins s'ajoutent les tissus flamands et brabançons.
- Paris-Senlis-Pont-Saint-Maxence-Cambrai-Arras : c'est le « grand chemin de Flandre ».
- Paris-Clermont.
- Paris-Chambly-Beauvais-Amiens : c'est la route la plus rapide pour aller vers la mer.
- Paris-Pontoise-Rouen.

L'ost royal suit d'autres routes : par Noyon-Péronne (Arras, Bapaume, Péronne, Nesle, Noyon, Compiègne Pont-Sainte-Maxence, Creil, Luzarches, Saint-Denis) ou par Clermont-Amiens. Pour le siège de Damme, l'ost est parti de Paris, St-Denis, Creil, Amiens, Arras, Damme. Plusieurs itinéraires sont possibles à partir de Creil. Il est difficile de tracer une route à partir des points cités par Charles Estienne.

2) A l'échelle de l'Île de France

Pour approcher l'espace familial du roi, il faut repérer les zones de fréquentation qui englobent les séjours secondaires satellites des séjours principaux.

Les zones de densité permettent d'isoler Toulouse et Damme et de rendre encore plus visible la région parisienne. L'espace arpenté par le roi se concentre entre «trois espaces résidentiels» principaux (E. Lalou) avec Paris, Compiègne et Melun. L'espace quotidien est polarisé par une ville (Paris) et des forêts (chasse) liées à des abbayes (Maubuisson). Le territoire de Charles VI est plus restreint que celui d'Hugues Capet. Il a un sens différent : ce n'est pas un espace politique, mais un espace domestique et ludique. Charles VI apparaît comme un roi itinérant et casanier, très différent du duc de Bourgogne qui est un grand voyageur. L'espace royal est un espace vécu et affectif, avec un fort tropisme de Melun, château royal depuis Hugues Capet, lié à l'abbaye à Barbeau (fondée par Louis VII), à l'abbaye du Jard fondée en 1200 par Adèle de Champagne, l'abbaye du Lys fondée en 1248 par Blanche de Castille. Charles V fréquente Melun où il a réaménagé le château (trésor). Il a également développé également Vincennes. Les séjours royaux à Melun montrent que Charles VI apprécie ce château. Les séjours des rois de France de 1223 à 1400 se concentrent dans les mêmes lieux avec des choix personnels.

Comment le roi circule-t-il dans ce périmètre et à quelle vitesse ? Dans les comptes, apparaissent des lieux parfois nombreux sur une même journée. Dans les actes royaux, apparaissent également des ubiquités, c'est-à-dire que le roi peut être à deux moments de la journée à deux endroits différents. Cet éloignement varie de 6 à 35 km par demi-journée (ce qui donne des déplacements potentiels de 12 à 70 km par jour). Les lieux éloignés de 6 à 7 km peuvent être rejoints en une même journée facilement et ne constituent pas une rupture de séjour. Depuis Paris, Vincennes, Nogent ou Charenton sont facilement accessibles. Si la moyenne s'établit autour de 13 km (26 km par jour), exceptionnellement le roi peut faire 35 km en une demi-journée (70 km par jour). Les problèmes qui se posent alors sont des problèmes de logistique.

Arrêtons-nous à présent sur ces questions logistiques. La cour royale vers 1400 rassemble autour de 600 à 700 personnes. Il faut donc au moins 5 chariots selon le compte de 1380 (Garderobe, Echansonnerie, Joyaux, Nappes, Cuisine). Selon Philippe de Beaumanoir (*Coutumes du Beauvaisis*), les chariots ne peuvent pas emprunter toutes les routes. Dans ces conditions, le roi est-il obligé de circuler seulement sur les grands axes ? Lors du voyage du sacre, le roi passe par les petites routes car ses conseillers veulent éviter d'avoir à distribuer des exemptions d'impôts à chaque joyeuse entrée. C'est un voyage furtif depuis Melun jusqu'à Reims dont l'itinéraire est connu. En croisant avec les routes de la carte de Cassini et celles de la carte de Louis Capitaine (XVIII^e s.), on s'aperçoit que le roi et son cortège passent en dehors des routes principales et secondaires. Or en 1564, le cortège royal représente 15 000 hommes et 10 000 chevaux (soit une « cité entière » pour Lippomano, p. 114) et utilise toutes les routes, grandes et petites. La cour en déplacement ne fait pas bloc : des lieux de rendez-vous sont donnés (comme pour l'ost).

Dans l'espace francilien, les routes fonctionnent selon une capillarité maximale. Après le sacre et pendant 18 mois, les trajets royaux sont bien documentés. L'Oise et la Seine structurent un espace bien délimité par l'Oise et la Seine qui forment des frontières habitées, mais la voie d'eau est peu empruntée. Ces deux axes fluviaux dessinent un triangle dont Paris n'est pas le centre. Aucun roi ne va dans le Vexin.

Charles VI est représentatif de l'itinérance royale des XIII^e-XIV^e siècles, du moins jusqu'à sa maladie.

3) Le roi et les princes

Le roi se déplace-t-il toujours avec sa cour ?

L'itinéraire d'Isabeau de Bavière ne croise pas toujours celui du roi : sur 46 occurrences, 16 fois le roi et la reine sont ensemble de manière certaine. La reine n'accompagne pas le roi dans ses voyages sauf en Beauvaisis-Normandie en septembre-octobre 1386, Normandie en juillet 1387, en Normandie en mars 1389. La reine reste à Paris (Ile de France) et fait des pèlerinages à Saint-Santin-de-Chuisnes près de Chartres (ceinture de la Vierge pour favoriser les grossesses) en juin 1389, septembre 1390, mai 1393. En Ile-de-France, la reine n'est pas toujours au même endroit que le roi. Cette apparente distorsion entre le lieu de résidence du roi et de la reine est davantage le reflet d'une micro-mobilité francilienne que d'une séparation des époux (qui ont eu un enfant tous les 18 mois entre 1386 et 1407). Le duc de Bourgogne se déplace entre Paris et Conflans. Les dépenses pour messagers montrent en fait que la cour est très souvent dispersée surtout en 1380 lors de la mort de Charles V ou lors des épidémies. Parfois on remarque une séparation entre le roi et le commun lors des étapes.

II. Les circulations dans Paris

1) Présence de Charles VI dans Paris

Le roi passe la moitié de son temps à Paris (53% des occurrences). Une rupture s'observe à partir de 1392 : la folie sédentarise le roi (75% des occurrences). Néanmoins, il reste dans la norme de son père (60% des occurrences) et même moins que son grand-père (78%). Jean le Bon a fait le choix de Paris pour être proche des affaires. Charles VI hérite de cette situation liée à la nécessité de légitimer la nouvelle dynastie et aux chevauchées anglaises. Dans la deuxième moitié du XIV^e siècle, les rois s'enracinent en ville.

On remarque une saisonnalité de la présence royale à Paris ou à Vincennes en 1380-1392.

La haute-saison correspond à l'hiver (décembre-mars), c'est-à-dire aux fêtes (Noël, Epiphanie, 1^{er} janvier et anniversaire du roi le 3 décembre) ; ce n'est pas lié aux difficultés climatiques, mais c'est un choix. Deuxième haute-saison : juin-juillet, ce qui pose le problème de la vie en ville en été (puanteur,

chaleur). Des entreprises d'assainissement de Paris sont à signaler autour de l'hôtel Saint-Paul en 1395 (interdiction d'allumer des feux d'herbes et de pailles à moins qu'un quart de lieue de la ville) et en 1412 (réaménagement de l'égout de Paris pour éviter son engorgement).

La basse saison correspond à la fin de l'été et à l'automne (août-novembre) (expéditions militaires, chasse).

En hiver, le roi est également à Vincennes qui change de statut et devient, non plus un relai de chasse, mais une résidence péri-urbaine, presque parisienne.

2) Lieux de résidence dans Paris

L'historien a peu de visibilité sur les déplacements royaux intra-muros dans les comptes, même si ces derniers précisent parfois « au Louvre à Paris ». Le Palais de la cité n'est pas habité par le roi, même s'il peut y travailler. Le Louvre est un lieu légitimant puisqu'il est fréquenté par le roi lors des solennités : en 1380 (sacre puis joyeuse entrée), 1387-1388 (pouvoir personnel), 1389 (fêtes de Saint-Denis et couronnement d'Isabeau). Il garde sa fonction martiale lors des moments de turbulence de 1383. L'hôtel Saint-Pol apparaît comme le lieu de séjour ordinaire.

Dans Paris, apparaissent donc trois pôles principaux, même si l'est l'emporte plus largement d'autant que les deux autres résidences préférées du roi sont Vincennes et Melun.

D'une manière générale, des rythmes de circulation se dessinent en Ile-de-France : le roi est à Saint-Denis en février et en octobre (fêtes), à Melun en mai, à Saint-Germain-en-Laye en juin, juillet et août, à Compiègne en automne souvent au retour de la guerre ou pour la chasse.

Conclusion

De cette étude, ressortent quelques aspects saillants :

- Le roi est itinérant par à-coups dans une zone limitée entre 30 et 40 km autour de Paris. Son espace familier est circonscrit entre l'Oise et la Seine. Les $\frac{3}{4}$ du royaume ne sont pas parcourus par le roi qui se contente d'un voyage politique en Languedoc. Le séjour dure rarement plus d'un mois. Les mobilités journalières tournent autour de 25 à 70 km par jour.
- Charles VI est un roi parisien qui s'inscrit dans 1 tradition ancienne : les rois ont passé 30% de leur temps à Paris entre 1223 et 1380, mais restent dans les environs de la capitale dans 80 à 90% des occurrences.
- La cour a le même mode de vie : l'Ile-de-France est la région de résidence dont Paris est le centre de gravité politique, économique, résidentiel.

Discussion

Olivier Canteaut. L'ubiquité des actes et des comptes montre la capacité des rois à se déplacer vite. Certains déplacements peuvent passer en dessous du radar des sources, même si les déplacements rapides restent l'exception. La norme, ce sont les déplacements lents. Il faut faire attention aux micro-déplacements avec un retour au lieu de séjour principal. Pour le duc de Bourgogne (Philippe le Hardi), les micro-déplacements sont la norme. Ces déplacements dessinent un espace politique, espace choisi par le prince (roi ou duc). Il faut être attentif au choix de résider dans les résidences royales ou ailleurs (abbayes ou chez d'autres seigneurs). L'orientation vers l'Est se voit dans le recrutement du conseil. Reste la question des lieux légitimes comme le Louvre. Lors du voyage du sacre, le roi veut éviter de passer par des villes où il devrait entrer et accorder des exemptions d'impôts pour sa joyeuse entrée. Quant à l'ost, il va au plus court. Les villes comme Arras et Amiens sont des lieux de réunion.

La fréquentation saisonnière des résidences royales est liée à l'importance de la chasse.

Cléo Rager. Le roi fait-il des joyeuses entrées à chaque fois qu'il entre dans 1 ville ? Des négociations sont engagées avant l'arrivée du roi.

Caroline Bourlet. Quand le roi se déplace, y a-t-il des tractations pour assurer sa sécurité ? Quelles sont les incidences de ces mesures sur la rapidité du déplacement ? Y a-t-il une séparation du roi à cheval et du reste du train ? Le commun peut être en avance sur le roi lors des voyages préparés. Le cortège de Charles IX en 1564 rassemble 10 000 chevaux et 15 000 personnes. C'est donc un voyage parallèle et collectif qui utilise le réseau capillaire. Pour les déplacements, la séparation est courante entre le roi et la reine et/ou le chancelier. Il y a une distinction entre ce qui est planifié (longue distance) et ce qui ne l'est pas (courte distance). La carte de Capitaine (1790) (carte au 1 / 300 000^e) est une carte qui sélectionne les routes les plus importantes pour passer d'une ville à une autre. La hiérarchisation des routes a été faite au XVIII^e siècle (cf. Cassini). L'Atlas de Trudaine est plus difficile à géo-référencer à cause de sa discontinuité et des déformations d'optique.

Laurent Costa. La représentation de Cassini n'est pas systématique : c'est une source hétérogène.

- Florence Berland, « Les mobilités curiales dans l'espace parisien : l'exemple des gens de la cour de Bourgogne (fin XIV^e-début XV^e siècle) ».

C'est une contribution qui s'arrête sur les mobilités des gens du duc, sachant que les ducs de Bourgogne sont de grands voyageurs. Ils passent néanmoins beaucoup de temps dans l'espace parisien (30 à 40% pour Philippe le Hardi et Jean sans Peur). Dans l'espace parisien, ils se déplacent de façon incessante (micro-mobilités). A partir d'une carte, sont présentés les déplacements de Philippe le Hardi du 17 au 30 avril 1390 : il fait 180 km au total, sans jamais s'éloigner de plus de 30 km de Paris. Florence Berland s'intéresse aux déplacements des gens qui suivent les ducs et cherche à savoir ce que signifient ces déplacements pour les serviteurs.

Les sources utilisées sont les séries d'itinéraires du duc (selon les travaux d'Ernest Petit) et les documents comptables, c'est-à-dire les comptes de la chambre aux deniers, les dépenses de l'Hôtel et les écrous de la dépense (paiement au jour le jour de chacun des officiers qui entourent le duc). Voir *Prosopographia Burgundica* (www.prosopographia-burgundica.org/). On peut également utiliser les rubriques de la messagerie (défraiement pour les longues distances) et des dépenses communes (fourre-tout). E. Petit voulait savoir où était le duc et ne s'intéressait pas forcément à ses gens.

Restent des mentions éparses dans les sources judiciaires, notamment les lettres de rémission (officiers royaux, ducaux ou des grands princes). A partir de ces sources, on s'aperçoit que les serviteurs ou les officiers du duc se déplacent très souvent.

1) Qui circule et pourquoi ?

Qui se déplace avec le duc ? On ne sait pas bien qui entoure le prince en ce qui concerne le nombre et l'identité. Le nombre est important, comme on peut le comprendre grâce à la taille des convois. Une tendance générale s'observe, à savoir l'augmentation du personnel curial, mais les chiffres sont imprécis et non fiables, puisque les fluctuations sont fréquentes sur un temps court. Les officiers gagés sont de 100 à 200 entre 1364 et 1384, 248 en 1385 et 292 en 1386 ; sous Jean sans Peur environ 350 et sous Philippe le Bon environ 400 au début du principat. La question des cours périphériques (cour de la duchesse et entourage des enfants ducaux) reste ouverte.

Qui sont ces gens ? La majeure partie fait partie de l'Hôtel (cf. ordonnances de l'Hôtel), mais il est difficile de savoir qui est avec le duc à Paris, puisque tout le monde circule. Il n'y a pas d'administration permanente de la cour de Bourgogne, mais une administration itinérante.

Pourquoi se déplacer ? Ces circulations sont liées au service de la cour. Les gens de la cour se déplacent dans le but de déplacer des objets pour aménager les résidences du duc (fourrière). On

remarque deux services de la fourrière : un envoyé en avant pour préparer l'arrivée du duc et un deuxième chargé de tout remettre en état. Des aides sont payés pour porter les « gibes », c'est-à-dire les paquets de la duchesse par exemple en novembre 1393 (ADCO, B1461, fol. 156). Les objets circulent (ex. orgue : ADCO B 1487, fol. 37, mandement du 29 juin 1387). Ces biens sont achetés ou donnés ou déplacés par le duc (ex. tonneaux de vin, meutes de chiens). Le transport des messages envoie une série de messagers dans les rues de Paris ou sur les routes pour faire passer des messages ducaux. Ces déplacements se font que le duc soit à Paris ou non.

Le travail des officiers à la cour provoque leurs déplacements. De nombreux serviteurs sont logés dans la ville. Leurs allées et venues sont repérées en cas d'incidents ou d'agressions nocturnes. Le cérémonial curial nécessite ces déplacements, mais il s'agit de circulation individuelle et non collective. Les petits serviteurs se déplacent à pied.

Pour assurer la sécurité du duc, des escortes l'accompagnent. Cette fonction est nette quand le duc laisse sa suite en dehors du lieu où il se rend, par exemple lors des visites qu'il fait au roi.

A ces déplacements liés au service s'ajoutent des déplacements « privés » pour les officiers qui possèdent des propriétés en grande banlieue parisienne. Pour les serviteurs, les lettres de rémission, donnent quelques mentions de personnes se rendant à la taverne (rixes, affaires de mœurs...).

2) Modalités pratiques de la circulation. Comment circuler ?

Pour les circulations liées à la cour, les déplacements peuvent se faire en groupe. Cela nécessite la mobilisation de nombreux chevaux et chariots, le paiement de salaires à des hommes qui aident à décharger les « gibes ». La composition du cortège est difficile à évaluer faute de mentions précises, même si parfois le nombre de chevaux est signalé : entre 25 et 50 chevaux accompagnent le duc Philippe le Hardi au début de son principat. Leur nombre disparaît rapidement des comptes et les mentions se contentent de signaler « le duc, ses gens et leurs chevaux ». Leur circulation peut se faire par la route ou par la rivière.

Les longs trajets sont organisés en longs cortèges. Autour de Paris, on remarque un éclatement selon les directives des officiers avec des points de rendez-vous. Cf. Lettre de rémission de mars 1401 (AN JJ 156, n°428). Le convoi n'est pas ordonné. La cour est éclatée en divers lieux. Quand le duc se déplace en région parisienne, il laisse tout ou une partie de son commun derrière lui en des lieux où tout le monde peut être hébergé. Il est difficile voire impossible de laisser séjourner un grand nombre de chevaux dans Paris faute de place. Par un tableau montrant les déplacements du duc, des chevaliers et du commun du 24 juin au 2 juillet 1402, on comprend que les déplacements de la cour ducale correspondent à un véritable ballet de circulations. La cour est répandue en ville, avec une dissociation entre le duc et ses gens que l'on peut observer dans la ville comme à l'extérieur. La cour se fractionne et se recompose sans arrêt. Elle se diffuse dans l'espace parisien au sens large.

Quelle est la visibilité de ces circulations urbaines et périurbaines de la cour ? Il y a un impact différencié selon le nombre de personnes et les occasions : parfois le duc veut mettre en scène son pouvoir et son cortège est important de façon à solenniser son déplacement et celui de sa cour. Les officiers et serviteurs ducaux sont visibles dans l'espace urbain : ils sont connus des voisins et portent sans doute une livrée. Les objets qui circulent portent la marque ducale, tout comme les chariots et les litières, qui sont ornés par des peintres aux armes ducales

Discussion.

B. Bove. Paris et l'Île-de-France sont une région de résidence dans le périmètre limité par l'Oise et la Seine. Les gens de cour circulent autant que leur patron. La visibilité du duc est accentuée par la présence de son escorte (entre 10 et 30 chevaux, minimum). Pour les gens de l'Hôtel, cela dépend du

port de la livrée et s'il y avait obligation de la porter. La suite ducale doit être identifiable quand elle est en service.

C. Bourlet. Porter une livrée peut permettre de circuler plus vite et est signe de privilèges. Restent néanmoins les risques d'attaques en cas de tension entre les princes ?

S. Roux. La population autour du duc est composée de Parisiens ou de Bourguignons. Nombreux sont les officiers qui ont un hôtel à Paris. Dans le quartier, ces serviteurs et officiers sont connus, donc ils n'ont pas toujours besoin de porter leur livrée.

O. Canteaut. Les serviteurs ont-ils tous un cheval ? En général, même les plus petits officiers ont un cheval, comme, pour l'office de cuisine, le « saucier » ou le « buchier », mais probablement pas les simples serviteurs. Pour plus de détails, les plus anciennes ordonnances de l'hôtel des ducs sont éditées par W. Paravicini et disponibles en ligne sur <http://www.prosopographia-burgundica.org/> (rubrique « bibliothèque »).

B. Bove. Aller à cheval ne fait pas aller plus vite, mais cela fatigue moins.

S. Roux. Le duc est accompagné d'une suite nombreuse et c'est la pratique des princes. Gilles de Rais se déplaçait seul ou avec seulement deux ou trois personnes : cela est considéré comme un signe de dérangement mental. Les déplacements supposent de passer du temps à préparer les étapes, de prévoir des dépenses pour rémunérer les guides : il n'y a pas de route bien balisée à cette époque : il faut connaître l'itinéraire.

Comment se transmet la connaissance des chemins ? Grâce à l'intervention de guides et en suivant des itinéraires bien connus. La question est de savoir comment les gens du Moyen Âge appréhendaient une distance longue. Cf. travaux de M. Sommé, d'E. Lecuppre-Desjardin.

H. Noizet. Est-ce que le duc de Bourgogne gouverne par itinérance ? Il gouverne ses territoires à distance depuis la région parisienne. Dans sa principauté, il circule de la Bourgogne à la Flandre. On remarque un basculement vers les principautés du Nord au cours du XV^e siècle. Les sujets demandent la présence du prince, de sa femme ou de son héritier. Voir : W. Paravicini et B. Schnerb (dir.), *Paris, capitale des ducs de Bourgogne*, 2007. Peut-on voir une répulsion des résidences fréquentées par le souverain ou d'autres grands seigneurs ? Philippe le Hardi est souvent à Melun comme Charles V et Charles VI. Il s'agit peut-être d'un héritage familial. Il fréquente des lieux qui sont aussi des résidences royales. Philippe le Hardi est un prince parisien proche de sa famille. Jean sans Peur est différent et séjourne essentiellement à Paris ou à Conflans (résidence bourguignonne). De plus, à l'époque de Jean sans Peur, Charles VI est fou et reste à Paris.

S. Roux : Les grands se prêtent les hôtels, mais aussi les couverts, les meubles etc. Il faut souligner le rôle stratégique de l'hôtel Saint-Pol.

Prochaine séance : vendredi 16 janvier 2015 : « Autour du fleuve »